

Communiqué de presse

Le parti Libéral-Radical de Milvignes mise sur 2 sièges au Conseil Communal.

La campagne pour les élections communales n'a pas toujours été conviviale, ni les propos de bonne foi. Après avoir critiqué à plusieurs reprises et sans fondement l'excellent bilan du PLR Milvignes de la législature qui s'achève, c'est à une alliance de circonstance entre le PS, les Verts et le PVL à laquelle le PLR Milvignes doit déjà faire face.

Le PLR Milvignes a obtenu 19 sièges et ses trois conseillers sortants ont été brillamment réélus, preuve de satisfaction et de confiance de la population. Pourtant, l'alliance PS - Verts – PVL revendique une candidate de chacun de ces 3 partis au Conseil Communal. Ceci alors même que le PVL n'a obtenu que 4 sièges, soit guère plus que 10% des voix.

Pour le PLR Milvignes, il est essentiel d'élire des personnes d'expérience au Conseil Communal afin de garantir des prestations de qualité pour la population et d'assurer une gestion performante et efficiente. L'alliance PS - Verts - PVL présente certes des candidates de valeur, mais avec peu ou pas d'expérience politique, et aucune expérience d'exécutif, une des candidates n'étant même pas élue par la population. Avec les défis en cours et à venir, une situation dans laquelle la majorité du Conseil Communal est sans expérience n'est clairement pas idéale en termes de fonctionnement.

Le PLR Milvignes, qui a accueilli pendant 8 ans un Vert Libéral dans son groupe, lui permettant de participer aux commissions comme aux séances de groupe, est particulièrement déçu par le comportement du PVL. En effet, avec 4 élus seulement, ce parti ne peut prétendre à une place à l'exécutif. De plus, la volte-face de dernière minute sur la candidate proposée, suite à son audition par le PLR, laisse perplexe sur la capacité de ce groupe d'agir au-delà de l'opportunité à court terme. En tous les cas, le PLR Milvignes sera attentif à l'avenir et exigera une participation sans faille aux diverses commissions de ce groupe faible numériquement. Il n'est en effet pas acceptable pour le PLR Milvignes de prétendre accéder à l'exécutif sans assurer un vrai rôle au législatif.

S'il y a d'un côté une volonté annoncée du PS, des Verts et du PVL de démarrer la législature sur de bonnes bases de collaboration avec le PLR, le fait de s'allier contre ce dernier pour l'élection au Conseil Communal contredit clairement cette volonté.

Face à cette alliance PS - Verts – PVL de circonstance, le PLR Milvignes s'est réuni pour définir une stratégie pour sa représentation au niveau du Conseil Communal. Une évaluation à plus longue échéance, au-delà d'une législature, a décidé le PLR Milvignes de ne présenter que deux candidats à l'élection du Conseil Communal, soit Madame Marlène Lanthemann et Monsieur Philippe Du Pasquier.

Le PLR Milvignes profite ici de remercier Madame Edith Aubron Marullaz pour ses 8 années au Conseil Communal, pour son engagement, sa rigueur et l'enthousiasme qu'elle a mis dans sa fonction de Conseillère communale. En effet, elle a souhaité donner la priorité à son mandat de députée. Les élections cantonales sont proches et la modification de la loi sur les droits politiques ne permet plus le double mandat. Le PLR Milvignes est intimement convaincu que la population neuchâteloise soutiendra massivement la candidature de Mme Aubron Marullaz lors des élections cantonales du 18 avril 2021.

Le PLR Milvignes sait d'ores et déjà que ses deux conseillers communaux réélus devront dans un premier temps soutenir fortement les nouvelles élues en leur apportant une aide importante dans la gestion des affaires communales. Ils assureront cette tâche supplémentaire, sans a priori partisan, car animés par des valeurs chères au PLR que sont la responsabilité individuelle et la cohésion.

Christian Steiner

Président

Contact comme porte-parole :

info@plrmilvignes.ch

Tél. 079 239 44 40